

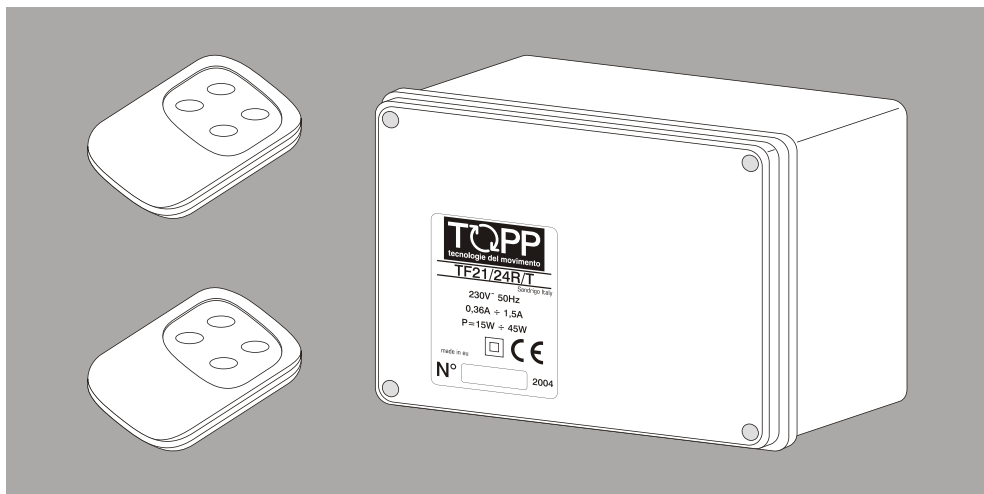


FR

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION ET L'EMPLOI

UNITE D'ALIMENTATION ET
COMMANDE MOTEURS 24VDC / 230VAC

TF21/24R/T
TF41/44R/T



CODE 8P5023

VER.1.0

REV.07.04

**AVANT D'INSTALLER ET UTILISER L'APPAREIL IL EST OBLIGATOIRE QUE
L'INSTALLATEUR ET L'UTILISATEUR LISENT ET COMPRENDENT
DANS TOUTES SES PARTIES CE MANUEL.**

**CE MANUEL EST PARTIE INTEGRANTE DE L'APPAREIL ET DOIT
OBLIGATOIREMENT ETRE GARDE
POUR FUTURES REFERENCES JUSQU'A LA DEMOLITION DU MEME.**

1- DECLARATION "CE" DE CONFORMITE	pag.04
2- GENERALITE	
2.1- Avertissements généraux	pag.05
2.2- Installateur et utilisateur	pag.05
2.3- Garantie	pag.05
2.4- Assistance technique	pag.05
2.5- Droits réservés (copyright)	pag.05
3- DESCRIPTION TECHNIQUE	
3.1- Plaque données et marquage "CE"	pag.06
3.2- Noms des composants et dimensions	pag.07
3.3- Données techniques	pag.08
3.4- Destination pour l'emploi.....	pag.08
3.5- Limites dans l'emploi.....	pag.09
3.6- Emballage	pag.09
4- SECURITE	
4.1- Protections contre le danger électrique	pag.10
4.2- Risques résiduels.....	pag.10
5- INSTALLATION	
5.1- Avertissements généraux	pag.11
5.2- Installation des capteurs.....	pag.11
5.3- Installation de l'unité d'alimentation.....	pag.12
5.4- Intervention des capteurs.....	pag.13
5.5- Informations techniques de fonctionnement	pag.13
5.6- Fonctionnement automatique avec logique prédéfinie	pag.13
5.7- Programmation de commande électronique à distance mod. F33.....	pag.16
5.7.1- Reset de la programmation.....	pag.17
5.8- Connexion électrique	pag.18
6- EMPLOI ET FONCTIONNEMENT	
6.1- Emploi de l'appareil.....	pag.23
7- DEMOLITION	
7.1- Avertissements généraux	pag.24
8- PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES SUR DEMANDE	
8.1- Avertissements généraux.....	pag.24
8.2- Accessoires sur demande.....	pag.24



TOPP SPA - Via Galvani, 59
36066 SANDRIGO (VI) - ITALIA
Tel. +39 0444 656700
Fax +39 0444 656701

Déclare que l'appareil électrique

Qui s'appelle: **ACTIONNEUR DE TIGE POUR AUTOMATISATION FENETRES**

Typo: **TF**

Modèles: **TF21 - TF21R/T - TF24 - TF24R/T 24VDC
TF41 - TF41R/T - TF44 - TF44R/T 230VAC**

N° de série: voir la plaque de données et le marquage CE appliqué sur l'appareil

Année de construction: **2004**

est conforme aux conditions des suivantes directives:

73/23/CEE

(Directive Basse Tension: matériau électrique destiné à être utilisé dans certaines limites de tension)

89/336/CEE

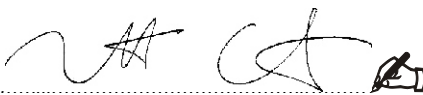
(Directive Compatibilité Electromagnétique - Concernant le rapprochement des législations des Etats Membres relatives à la compatibilité électromagnétique)

Et déclare aussi qu'on a appliqué les suivantes normes harmonisées:

**EN 60950:1992- 08; EN 60950 EC:1992-10; EN 60950/A1:1993;
EN60950/A2:1993- 08; EN 60950/A3:1995- 10; EN 60950/A3 EC:1996- 01;
EN 60950/A4:1997- 03; EN 60950/A11:1997- 10; EN55022:1998;
EN61000- 3- 2:1995; EN61000- 3- 3:1995; EN61000- 3- 2/A1:1998;
EN61000- 3- 2/A2:1998; EN50130- 4:1995; EN50130- 4/A1:1998**

Date: **07/01/2004**

Nom et prénom: **Matteo Cavalcante**

Signature: 

2.1-AVERTISSEMENTS GENERAUX



AVANT D'INSTALLER ET UTILISER L'APPAREIL IL EST OBLIGATOIRE POUR L'INSTALLATEUR ET L'UTILISATEUR DE LIRE ET COMPRENDRE DANS TOUTES SES PARTIES CE MANUEL.



CE MANUEL EST PARTIE INTEGRANTE DE L'APPAREIL ET DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE GARDE POUR TOUTE REFERENCE FUTURE.



LE PRODUCTEUR DECLINE TOUTE RESPONSABILITE POUR EVENTUELS DOMMAGES A PERSONNES, ANIMAUX ET CHOSES, CAUSES PAR LA NON OBSERVANCE DES NORMES DECRITES DANS CE MANUEL.

2.2-INSTALLATEUR ET UTILISATEUR



L'INSTALLATION DE L'APPAREIL PEUT ETRE REALISEE EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT ET QUALIFIE AYANT LES CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION.



L'EMPLOI DE L'APPAREIL PEUT ETRE REALISE EXCLUSIVEMENT PAR UN UTILISATEUR AGISSANT EN CONFORMITE DES INSTRUCTIONS INDIQUEES DANS CE MANUEL.

2.3-GARANTIE



LA GARANTIE DE L'APPAREIL ECHOUE SI SON EMPLOI N'EST PAS CONFORME AUX INSTRUCTIONS ET NORMES DECRITES DANS CE MANUEL ET SI ON UTILISE DES COMPOSANTS, ACCESSOIRES, PIECES DE RECHANGE ET SYSTEMES DE COMMANDE NON ORIGINAUX (VOIR LA DERNIERE PAGE).

2.4-ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour l'assistance technique veuillez contacter votre Vendeur ou bien le Producteur.

2.5-DROITS RESERVES

Les droits réservés concernant ce manuel de "Instructions pour l'installation et l'emploi" restent en pouvoir du Producteur.

Toute information (texte, dessins, schémas, etc..) ci-indiquée est réservée.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite et diffusée (complètement ou partiellement) par tout moyen de reproduction (photocopies, microfilm ou autres) sans l'autorisation écrite de la part du Producteur.

3.1- PLAQUE DE DONNEES ET MARQUAGE "CE"

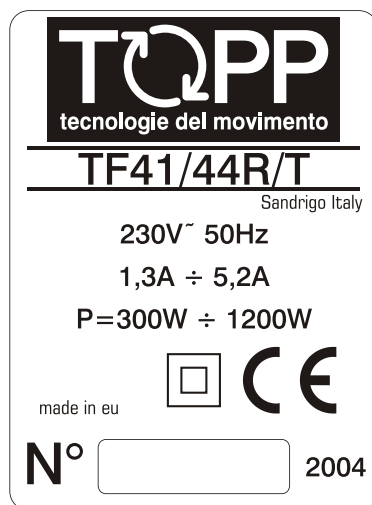
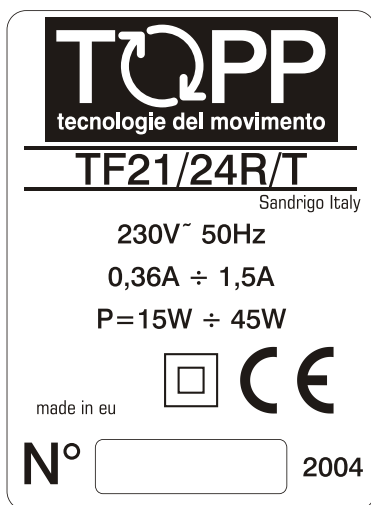
Le marquage CE certifie la conformité de la machine aux conditions essentielles de sécurité et de santé prévues par les Directives Européennes de produit.

Il se compose d'une plaquette adhésive en polyester, sérigraphiée en noir, avec les suivantes dimensions: L=36 mm - H=50 mm.

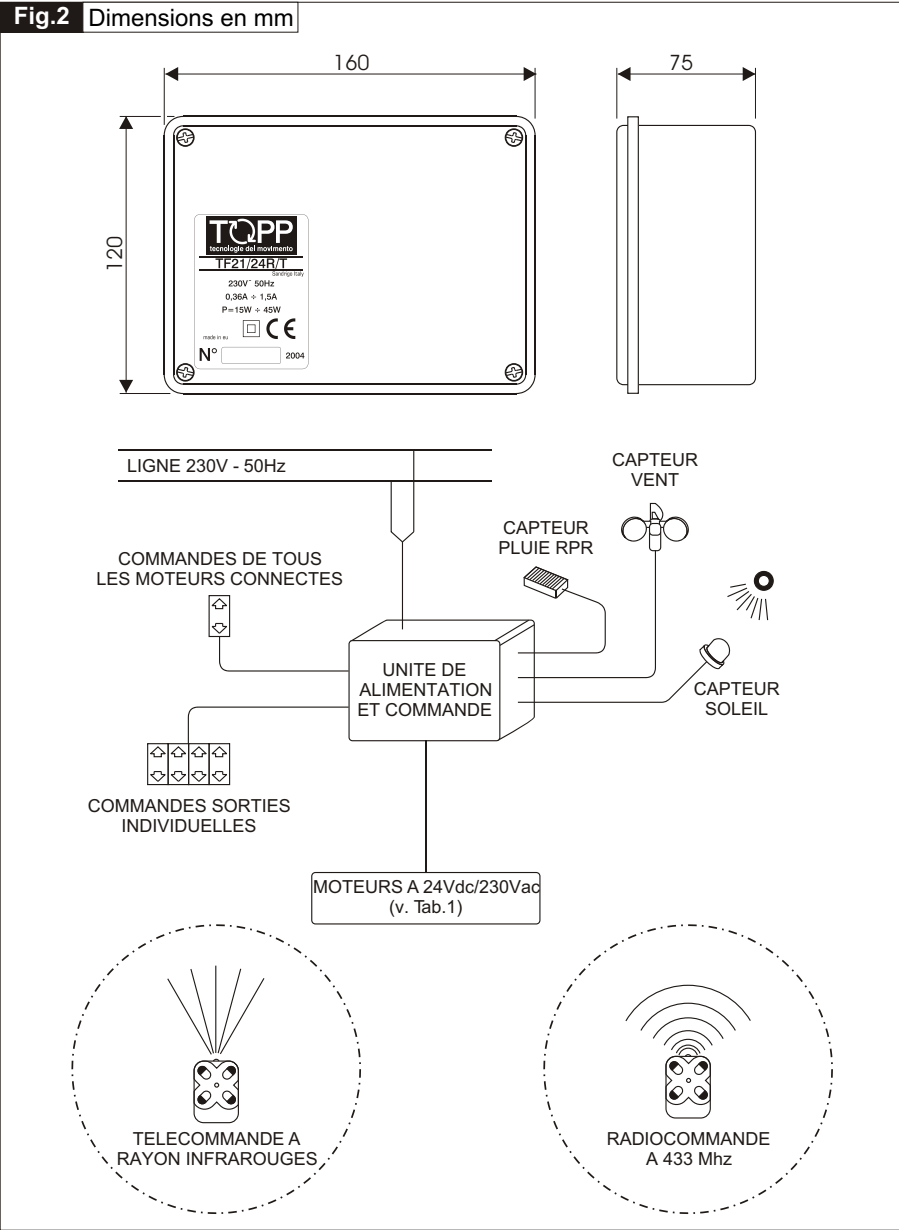
Elle est appliquée à l'extérieur sur l'appareil. Dans la plaquette (**Fig.1**) on indique de façon lisible et non effaçable les suivantes données:

- le logo et l'adresse du producteur
- le type et le modèle
- la tension et la fréquence d'alimentation électrique (V-Hz)
- tension de sortie (A)
- la puissance électrique absorbée P (W)
- le symbole de double isolement
- le marquage CE
- le numéro de série
- l'année de construction

Fig.1



3.2- NOMS DES COMPOSANTS ET DIMENSIONS



3.3- DONNEES TECHNIQUES

Dans la **Tab.1** on indique les données techniques qui caractérisent l'appareil.

	TF21/RT	TF24/RT	TF41/RT	TF44/RT
Tension d'alimentation	230 V - 50 Hz			
Tension de sortie	24 VDC		230 VAC	
Courant max de sortie	0,36 A	1,5 A	1,3 A	5,2 A
Puissance absorbée	15 W	45 W	300 W	1200 W
Service	En fonction des moteurs connectés			
Prédisposition de la connexion aux dispositifs externes	Capteurs vent, pluie, lumière et commande manuelle			
Double isolement électrique ☐	Oui			
Température de fonctionnement	- 5 °C + 50 °C			
Dimensions	160 x 120 x 75 mm			
Actionneurs C20 connectables	N.1	N.4	N.2	N.8
Actionneurs ACK4 connectables	/	/	N.4	N.16
Actionneurs SL60 connectables	/	N.1	N.4	N.16
Actionneurs C30 connectables	/	N.1	N.4	N.16
Actionneurs C40 connectables	/	N.1	N.5	N.20
Poids lourd	1,3 kg			

Tab.1

3.4- DESTINATION POUR L'EMPLOI



L'APPAREIL A ETE PROJETE ET REALISE EXCLUSIVEMENT POUR ALIMENTER ET COMMANDER DES MOTEURS "ORIGINAUX TOPP". ACTIONNEURS POUR AUTOMATION FENETRES - MOD. C20 - ACK4 - SL60 - C30 - C40.

3.5- LIMITES DANS L'EMPLOI

L'appareil a été projeté et réalisé exclusivement pour la destination d'emploi indiquée au **par.3.4**, donc il est absolument interdit tout autre type d'emploi dans le but de garantir en tout moment la sécurité de l'installateur et de l'utilisateur et l'efficacité de l'appareil même.



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT L'EMPLOI DE L'APPAREIL POUR DES USAGES NON APPROPRIES, DIFFERENTS DE CEUX PREVUS PAR LE PRODUCTEUR (V. PAR. 3.4).



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'INSTALLER L'APPAREIL SUR LA PARTIE EXTERNE DU LOCAL SOUMIS AUX AGENTS ATMOSPHERIQUES (PLUIE, NEIGE, ETC...).



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT LA MISE EN SERVICE DE L'APPAREIL DANS DES ENVIRONNEMENTS AVEC ATMOSPHERE POTENTIELLEMENT EXPLOSIVE.



IL EST OBLIGATOIRE DE MAINTENIR LE BOITIER ET L'APPAREIL HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

3.6- EMBALLAGE

Chaque boîte standard du produit (boîte en carton) contient:

- N.1 Unité d'alimentation et commande moteurs 24VDC/230VAC;
- N.3 Passecâbles (ø 6) pour câbles de connexion;
- N.1 Boîtier avec inserts et vis de fixation;
- N.1 Radiocommande à 433 MHZ.
(seulement pour mod. TF21R, TF24R, TF41R et TF44R);
- N.1 Télécommande à rayon infrarouges
(Seulement pour mod. TF21T, TF24R, TF41T et TF44T);
- N.1 Instructions pour l'installation et l'emploi.



IL FAUT S'ASSURER QUE LES COMPOSANTS SURMENTIONNES SOIENT PRESENTS A L'INTERIEUR DU BOITIER ET QUE L'APPAREIL N'AIT PAS SUBI DES DOMMAGES PENDANT LE TRANSPORT.



SI ON TROUVE DES ANOMALIES, IL EST INTERDIT D'INSTALLER L'APPAREIL, ET IL EST OBLIGATOIRE DE DEMANDER L'ASSISTANCE TECHNIQUE DU VENDEUR OU BIEN DU PRODUCTEUR.



LES MATERIAUX QUI CONSTITUENT LE BOITIER (PAPIER, PLASTIQUE, ETC...) DOIVENT ETRE EVACUES EN CONFORMITE AUX DISPOSITIONS DE LA LOI EN VIGUEUR.

4.1- PROTECTIONS CONTRE LE DANGER ELECTRIQUE

L'appareil est protégé contre le danger électrique de contacts directs et indirects.

Les mesures de protection contre les contacts directs ont le but de protéger les personnes contre les dangers dérivant du contact avec parties actives, normalement en tension, tandis que celles contre les contacts indirects ont le but de protéger les personnes contre les dangers dérivant du contact avec parties conductrices normalement isolées, mais qui pourraient entrer en tension à cause de pannes (perte d'isolement).

Les mesures de protection adoptées sont les suivantes:

- 1) Isolement des parties actives avec un corps en matériaux plastique;
- 2) Couverture avec degré de protection approprié;
- 3) Protection de type passif qui consiste dans l'emploi de composants de double isolement s'appellant aussi composants de classe II ou d'isolement équivalent (il est interdit d'effectuer la connexion à l'installation de mise à terre des appareils avec double isolement).

4.2- RISQUES RESIDUELS

L'appareil ne présente pas de risques résiduels. On informe l'installateur et l'utilisateur que après l'installation des actionneurs sur les bâtis, l'actionnement automatique des mêmes peut accidentellement engendrer le suivant risque résiduel:

Risque résiduel:

Danger d'écrasement ou entraînement des parties du corps introduites entre la partie mobile et la partie fixe du bâti.

Fréquence d'exposition:

Accidentelle et quand l'installateur ou l'utilisateur décide de réaliser une action volontaire incorrecte.

Dimension du dommage:

Lésions légères (normalement réversibles).

Mesures adoptées:

- 1) **Commande manuelle** (télécommande, radiocommande ou bouton): Obligation de s'assurer que en proximité du bâti il n'y a pas de personnes, animaux ou choses dont la vie peut accidentellement être compromise. Obligation, pendant l'actionnement de l'actionneur, de se trouver dans le poste de commande sûr qui garantit le contrôle visuel du mouvement du bâti.
- 2) **Commande automatique** (capteurs): Obligation de placer sur le bâti des signalisations de sécurité appropriées et/ou installer dans les alentours un indicateur acoustique/lumineux approprié.

5.1- AVERTISSEMENTS GENERAUX



L'INSTALLATION DE L'APPAREIL PEUT ETRE REALISEE EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT ET QUALIFIE AYANT LES CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION.



AVANT DE REALISER LA CONNEXION DES MOTEURS (ACTIONNEURS) A L'UNITE D'ALIMENTATION ET COMMANDE, VERIFIER QUE LES MEMES SOIENT CORRECTEMENT INSTALLES SUR LES BATIS EN CONFORMITE AVEC LES RELATIVES "INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION ET L'EMPLOI".



L'APPAREIL DOIT ETRE PLACE A L'INTERIEUR DU LOCAL DANS UNE POSITION APPROPRIEE, EN FONCTION DE LA DISTANCE DES MOTEURS (ACTIONNEURS) A COMMANDER EN CONFORMITE AVEC LES CONDITIONS DE SECURITE PREVUES PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'EMPLOI.



LES SUIVANTES INSTRUCTIONS, POUR SIMPLICITE D'INTERPRETATION, SE REFERENT A UNE UNITE D'ALIMENTATION ET COMMANDE S'APPELANT TF2 POUR QUATRE MOTEURS, CAR CELLE POUR UN SEUL MOTEUR A UN FONCTIONNEMENT SIMILAIRE.

5.2- INSTALLATION DES CAPTEURS



L'INSTALLATION DES CAPTEURS POUR LE VENT, PLUIE, NEIGE, ETC. DOIT ETRE REALISEE A L'EXTERIEUR DU BATIMENT, POSSIBLEMENT AU DESSUS DU TOIT OU EN POSITION SIMILAIRE.

- 1) Le **capteur pluie** doit être placé avec une inclinaison de 5° à 10° par rapport à l'horizon et en position telle à ne pas avoir protections vers la pluie (le positionnement au dessous des arbres, adhérent aux murs ou parois est déconseillé car il modifie le naturel événement météorologique);
- 2) Le **capteur du vent** doit être placé loin des obstacles qui affectent le flux du vent (gouttières, arbres, murs, etc.);
- 3) Le **capteur de luminosité (soleil)** doit être placé dans une position garantissant la même intensité de lumière des fenêtres dans lesquelles sont installés les moteurs (actionneurs) alimentés et commandés par l'unité d'alimentation.

5.3- INSTALLATION DE L'UNITE D'ALIMENTATION



AVANT DE REALISER L'INSTALLATION DE L'UNITE D'ALIMENTATION IL FAUT EFFECTUER LA CORRECTE INSTALLATION DES CAPTEURS (V. PAR.5.2) ET LE CABLAGE DES FILS DE CONNEXION A LA MEME.

- 1) Ouvrir le boîtier (**par.3.6**) et extraire les composants;
- 2) Choisir la position d'entrée sur l'unité d'alimentation des fils des capteurs et marquer les relatifs points de perforation;
- 3) Ouvrir le couvercle du récipient de l'unité d'alimentation;



DANS LE COUVERCLE DE LA VERSION TF24 ON A INSTALLE LA FICHE ELECTRONIQUE QUI EST CONNECTEE AVEC TROIS FILS AU TRANSFORMATEUR DE PUISSANCE IL FAUT FAIRE UNE ATTENTION SPECIALE POUR NE PAS ENDOMMAGER LES CONNEXIONS ELECTRIQUES OU LA CONNEXION AUX BORNES.

- 4) Avec une perceuse appropriée il faut réaliser des trous de diamètre de 3,5 mm sur les empreintes prévues pour les vis de fixation placées sur le fond du récipient;
On conseille de les choisir en diagonale entre elles, évitant celles près du transformateur;
- 5) Avec une perceuse appropriée, il faut réaliser dans le récipient les trous du diamètre 10 mm, dans les points d'entrée des fils des capteurs marqués au **point 2**;
- 6) Dans les trous de diamètre 10 mm monter les passe-câbles fournis en dotation;
- 7) Positionner le récipient dans la position choisie et à travers les trous de diamètre 3,5 mm marquer avec un crayon les points de perforation sur le support (mur ou autre) d'installation de l'unité d'alimentation. Contrôler le parfait alignement horizontal et vertical;
- 8) Avec une perceuse appropriée, réaliser les trous du diamètre correspondant aux inserts et aux vis fournies en dotation;
- 9) Monter le récipient de l'unité d'alimentation et fixer les vis de façon définitive;
- 10) Préparer les fils des capteurs et des moteurs à connecter, en les plaçant d'une façon appropriée pour réaliser une correcte connexion électrique ordonnée et fonctionnelle;
- 11) Effectuer les connexions électriques en conformité avec le **par.5.8** et en référence au schéma de connexion correspondant au mod. de l'unité d'alimentation achetée;
- 12) Réaliser l'essai en vérifiant la correcte intervention des capteurs en conformité avec ce qui est prévu dans le par. suivant.

5.4- INTERVENTION DES CAPTEURS

- Pour faire intervenir le **capteur pluie** il suffit de toucher pour quelques secondes, la partie sensible avec un doigt (il n'y a pas de danger de choc électrique car le dispositif est protégé et à basse tension).
- Pour faire intervenir le **capteur du vent** il faut tourner le ventilateur pour au moins 5 secondes.
- Pour faire intervenir le **capteur de luminosité** (soleil) il suffit de le couvrir et découvrir avec un chiffon possiblement de couleur obscur. Réaliser la calibration d'intervention en conformité avec ce qui est prévu dans le par. suivant.

5.5- INFORMATIONS TECHNIQUES DE FONCTIONNEMENT

La centrale **TF2** peut faire fonctionner les moteurs (actionneurs) connectés de façon manuelle ou automatique à travers les capteurs connectés.

Pour le fonctionnement manuel il faut connecter temporairement l'unité d'alimentation à un bouton manuel (s'appellant aussi « à homme présent » de type bipolaire approuvé, ou bien dans les mod.**R** ou dans les mod.**T**, la commande se fait par radiocommande à 433MHz ou avec télécommande à rayon infrarouges.

5.6- FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE AVEC LOGIQUE PREDEFINIE

Le fonctionnement automatique suit une logique prédéfinie

- 1) Quand il y a un événement atmosphérique de pluie ou vent au delà des limites préfixées, l'unité d'alimentation ferme automatiquement les fenêtres connectées indépendamment de l'état des commandes. La commande automatique prévoit sur toute autre commande donnée ;
- 2) La commande automatique de fermeture, pour vent ou pluie est active pendant 1 minute.
Après la commande de fermeture pour vent, pendant 6 minutes on bloque toutes les commandes manuelles ;
- 3) On permet la nouvelle ouverture forcée manuelle même avec capteur de pluie actif.
Une fois écoulés les 10 minutes dès la commande d'ouverture, si le capteur est encore mouillé les fenêtres se ferment; si sec, elles restent ouvertes ;
- 4) La valeur référée à la vitesse du vent peut être calibrée en agissant sur le "Dip-switch" placé dans la fiche électronique. L'unité d'alimentation entre en fonction quand la vitesse du vent dépasse la donnée réglée dans le "Dip Switch" programmé;
Les codes de programmation sont indiqués dans la **Tab.2**:

Vitesse	Dip-switch		
	N.1	N.2	N.3
5 km/h - (2,083 Hz)	OFF	OFF	OFF
10 km/h - (4,167 Hz)	ON	OFF	OFF
15 km/h - (6,250 Hz)	OFF	ON	OFF
20 km/h - (8,333 Hz)	ON	ON	OFF
25 km/h - (10,417 Hz)	OFF	OFF	ON
30 km/h - (12,500 Hz)	ON	OFF	ON
35 km/h - (14,583 Hz)	OFF	ON	ON
40 km/h - (16,667 Hz)	ON	ON	ON

Tab.2

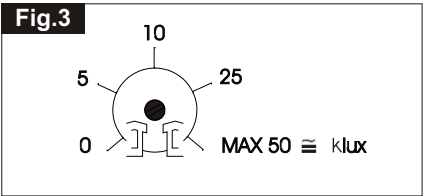
5) Le capteur soleil ou luminosité (disponible uniquement pour TF24, TF24/R, TF24/T et TF44, TF44/R et TF44/T) on active avec le "Dip-switch" **N.6** qui doit être en position **OFF**;

Fonction	Dip - sw. N.6
Capteur luminosité habilité (capteurs vent/pluie sorties M5-M6 déshabilités)	OFF
Capteur luminosité déshabilité (capteurs vent/pluie sorties M5-M6 habilités)	ON

Tab. 3

6) Le capteur de luminosité (soleil) intervient chaque fois que la valeur d'intensité lumineuse y reste pendant au moins 10 minutes consécutives.

Le seuil d'intervention se règle en agissant sur le **Trimmer RT1 (Fig.3)** placé dans la fiche électronique de la centrale. Le Trimmer règle de **0** (obscurité) à environ **50klx** (soleil brillant et ciel serein de midi), avec des valeurs intermoyennes progressives ; (voir schéma indiqué ci-dessous). Le dépassement du seuil réglé dans le Trimmer engendre une commande OUVRE/FERME aux moteurs connectés aux sorties **M5, M6** (moteurs **N.3** et **N.4**);



- 7) Le capteur de luminosité (soleil) demande de désactiver les commandes des capteurs de pluie et vent pour les sorties **M5, M6** à travers le "Dip-switch" **N.6**, qui doit être en position **"OFF"**. Le capteur de luminosité peut avoir deux fonctions opposées;

Pour choisir la fonction désirée il faut intervenir sur le "Dip-switch" **N.4** placé dans la fiche électronique, en le programmant dans la façon suivante:

Fonction	Position Dip-switch N.4
Une fois dépassé le seuil (+lumière) OUVRE	ON
Une fois dépassé le seuil (+lumière) FERME	OFF

Tab.4

- 8) Avec la programmation du "Dip-switch" **N.5**, on peut modifier le type de commande. Avec "Dip-switch" programmé de façon "AUTOMATIQUE", la commande depuis bouton manuel, radiocommande ou télécommande, fonctionne avec le système pas/pas (Ouvre, Stop, Ferme, Stop, etc.). Si programmé en modalité "HOMME PRESENT", est actif uniquement le bouton manuel. Ce choix de sécurité indirecte exclut donc toutes les commandes provenant de radiocommande et télécommande; Pour varier cette fonction il faut régler la suivante programmation:

Fonction	Position Dip-switch N.4
Automatique	OFF
Homme présent	ON

Tab.5

5.7- PROGRAMMATION DE COMMANDE ELECTRONIQUE A DISTANCE MOD. F33



CE CHAPITRE DECRIT LA PROGRAMMATION DE LA "RADIOCOMMANDE A 433 MHz"
MOD. F33.

Le LED vert **DL1** clignote chaque fois que le récepteur, à l'intérieur de l'unité d'alimentation, reçoit un code valable depuis la radiocommande même s'il n'a pas été programmé. De cette façon on peut avoir plus d'informations sur les possibles mauvais fonctionnements du système.

Considérant que la codification est avec code variable, chaque télécommande envoie une signalé qui est différente par rapport à tous les autres. Par conséquent le récepteur doit pouvoir reconnaître les télécommandes habilitées.

A chaque bouton correspond une sortie **M** :

A la sortie **M3** correspond le bouton en haut à gauche

A la sortie **M4** correspond le bouton en haut à droite

A la sortie **M5** correspond le bouton en bas à gauche

A la sortie **M6** correspond le bouton en bas à droite

Pour habiliter une télécommande, procéder comme suit:

- Appuyer sur **SP2** jusqu'à ce que le LED de couleur ROUGE, **DL2** s'allume.
Donc le relâcher.
- Appuyer sur une touche quelconque de la télécommande qu'on veut habiliter.
Au moment où le récepteur reçoit la signal de la télécommande, le LED **DL2** s'éteint.
- Appuyer une deuxième fois sur la touche de la télécommande
Le LED **DL2** réalise des clignotements pour indiquer que la télécommande a été programmée.
- Répéter les pas décrits maintenant pour chaque télécommande qu'on veut habiliter.



LA PHASE DE PROGRAMMATION TERMINE SI LE RECEPTEUR NE RECOIT AUCUN CODE VALABLE DANS 30 SECONDES.



LE RECEPTEUR EST A MEME DE MEMORISER JUSQU' A 6 TELECOMMANDES. UNE EVENTUELLE SEPTIEME TELECOMMANDE NE SERA PAS ACCEPTEE.



EN PHASE DE PROGRAMMATION, ELOIGNER LA TELECOMMANDE DE AU MOINS 1,5 METRES DEPUIS LE RECEPTEUR

5.7.1- RESET DE LA PROGRAMMATION

Si l'on désire effacer toutes les télécommandes programmées, appuyer sur la touche **SP2** sur la fiche électronique de la centrale, jusqu'à ce que le LED **DL2**, qui entre-temps s'est allumée, commence à clignoter. A ce point toutes les télécommandes mémorisées en précédente dans le récepteur ont été effacées. L'effacement dure environ 8 secondes.

5.8- CONNEXION ELECTRIQUE



LA CONNEXION ELECTRIQUE DE L'UNITE D'ALIMENTATION PEUT ETRE REALISEE EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT ET QUALIFIE AYANT LES CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION QUI ISSUE AU CLIENT LA DECLARATION DE CONFORMITE DE LA CONNEXION ET/OU DE L'INSTALLATION REALISEE.



AVANT DE REALISER LA CONNEXION ELECTRIQUE DE L'UNITE D'ALIMENTATION, VERIFIER LA CORRECTE INSTALLATION DES MOTEURS (ACTIONNEURS).



LA LIGNE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE A LAQUELLE EST CONNECTEE L'UNITE D'ALIMENTATION DOIT ETRE CONFORME AUX CONDITIONS PREVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION, SATISFAIRE LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES INDIQUEES DANS LA TAB.1 ET DANS LA PLAQUE DE DONNEES ET MARQUAGE "CE" (PAR.3.1) ET ETRE EQUIPEE AVEC UNE INSTALLATION DE "MISE A TERRE" APPROPRIEE.



LA SECTION DES CABLES DE LA LIGNE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE DOIT ETRE BIEN DIMENSIONNEE SELON LA PUISSANCE ELECTRIQUE ABSORBEE (VOIR PLAQUE DE DONNEES ET MARQUAGE "CE").



TOUT TYPE DE MATERIAU ELECTRIQUE (FICHE, CABLE, BORNES, ETC...) EMPLOYE POUR LA CONNEXION DOIT ETRE APPROPRIE POUR L'EMPLOI, MARQUE "CE" ET CONFORME AUX CONDITIONS PREVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION.



IL EST OBLIGATOIRE D'INSTALLER EN AMONT DE LA LIGNE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE UN DISPOSITIF DE SECTIONNEMENT AVEC PROTECTION DIFFERENTIELLE DE 30 mA, COORDONNE AVEC L'INSTALLATION DE MISE A TERRE.



IL EST INTERDIT DE REALISER LA CONNEXION DE L'UNITE D'ALIMENTATION ET COMMANDE A L'INSTALLATION DE MISE A TERRE.



LES UNITES D' ALIMENTATION ET COMMANDE MOD. TF21 ET TF24 PEUVENT ETRE ALIMENTEES AUSSI PAR UNE SOURCE EXTERNE A 24VDC, A TRAVERS L'ALIMENTATEUR "ORIGINAL TOPP" MOD. AL/TF AVEC BATTERIES CHARGEES EN TAMPON. DANS CE CAS IL FAUT REALISER LA CONNEXION DANS LE TABLEAU DE BORNES APPROPRIE (M2) DE LA FICHE ELECTRONIQUE DE L'UNITE D'ALIMENTATION ET COMMANDE.

Schéma de connexion mod. TF21

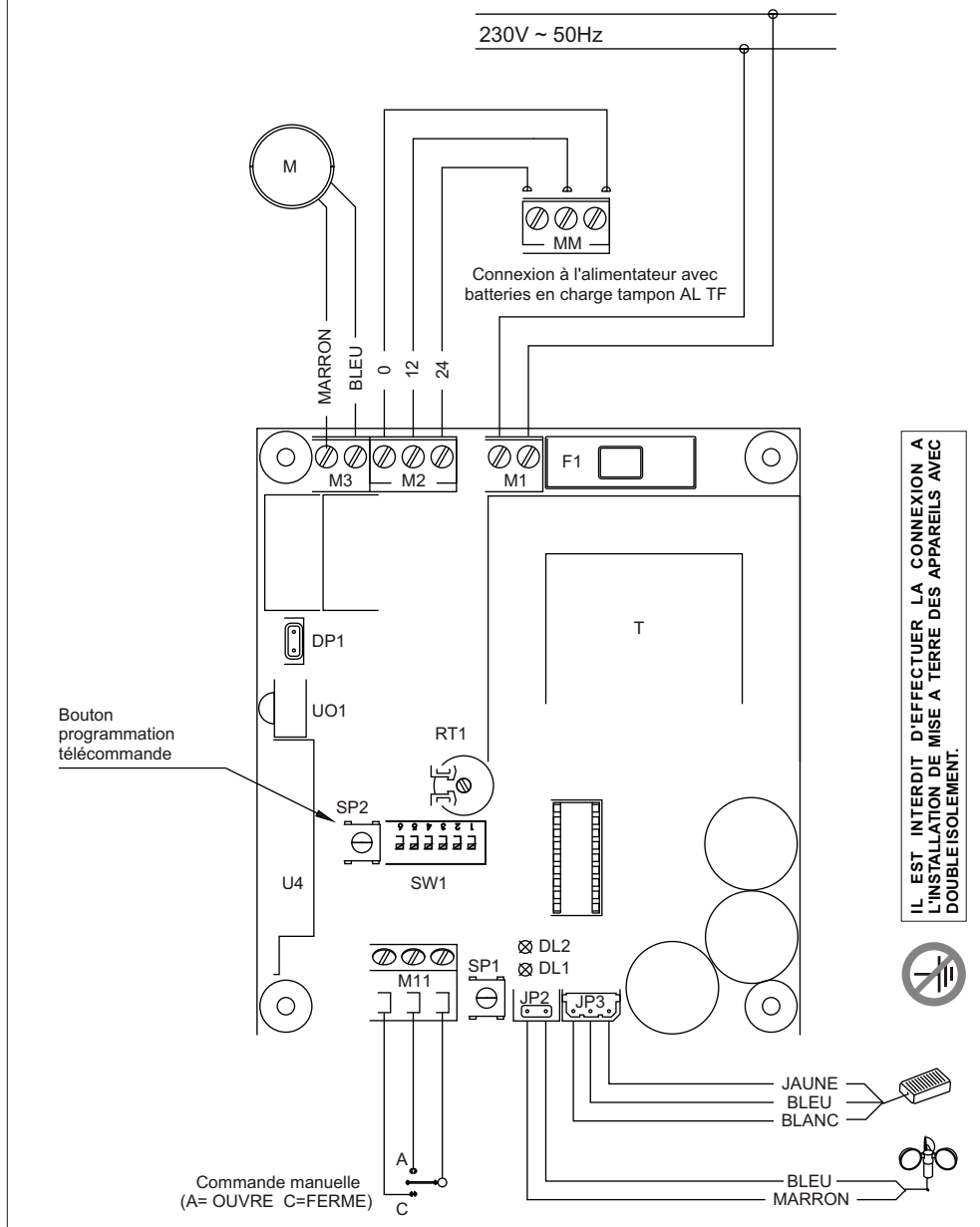


Schéma de connexion mod. TF24

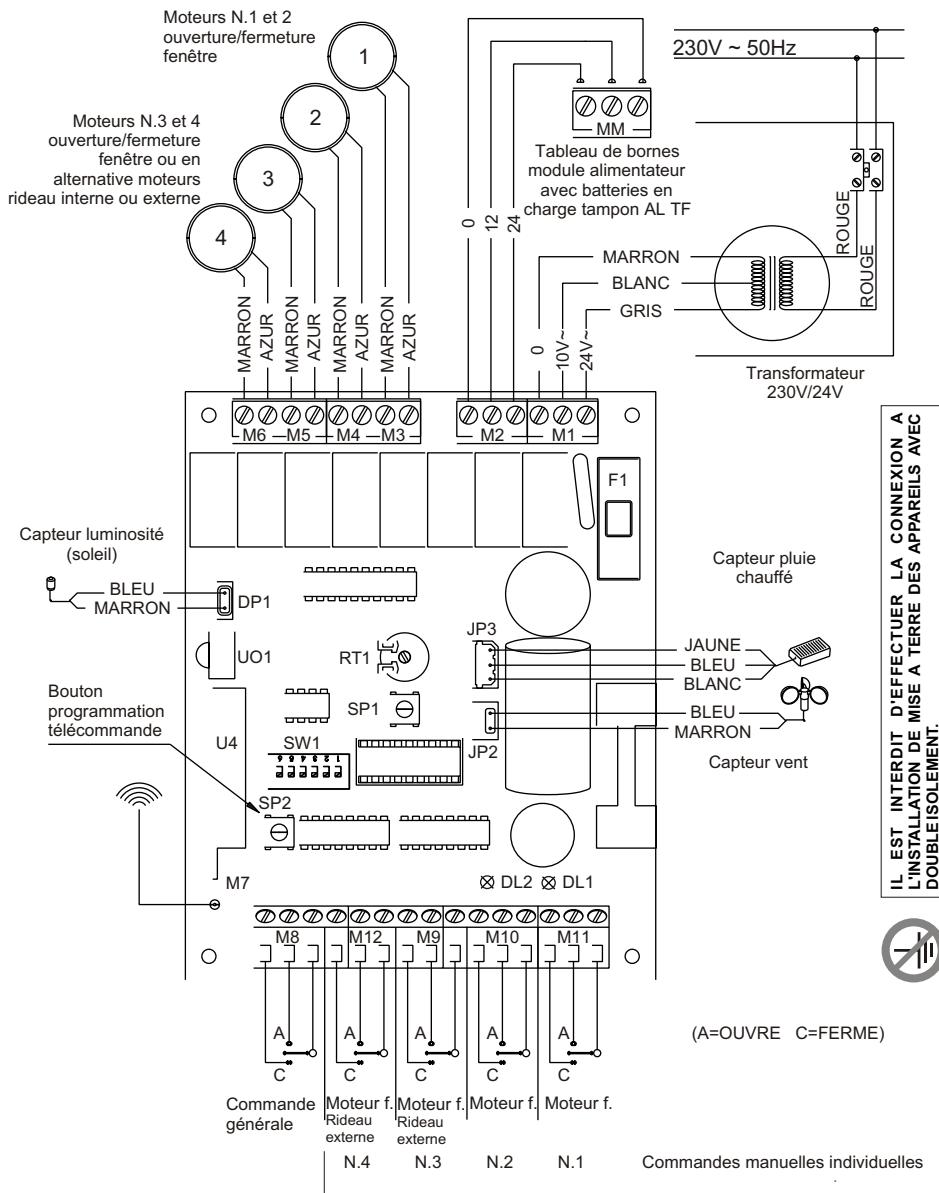


Schéma de connexion mod. TF41

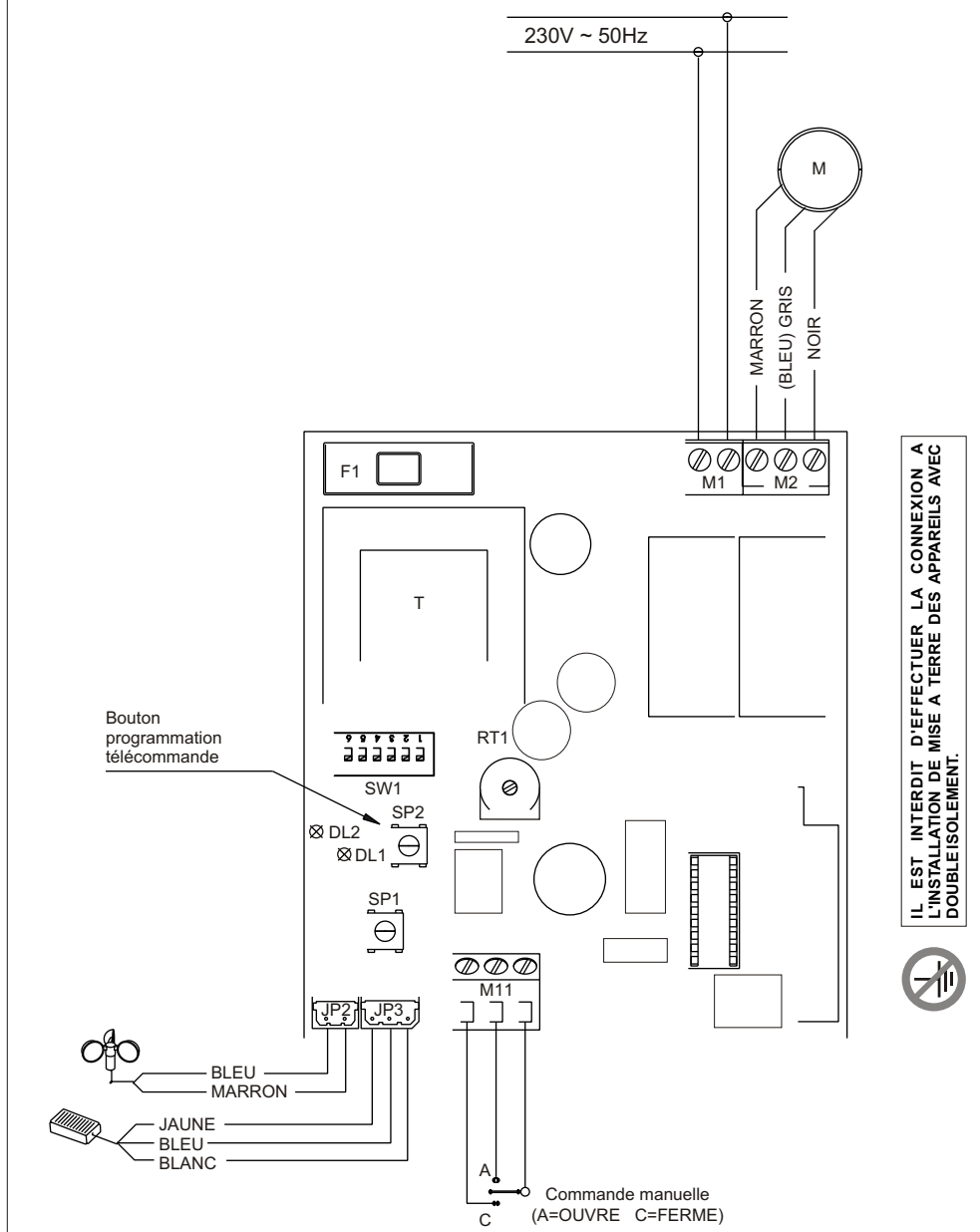
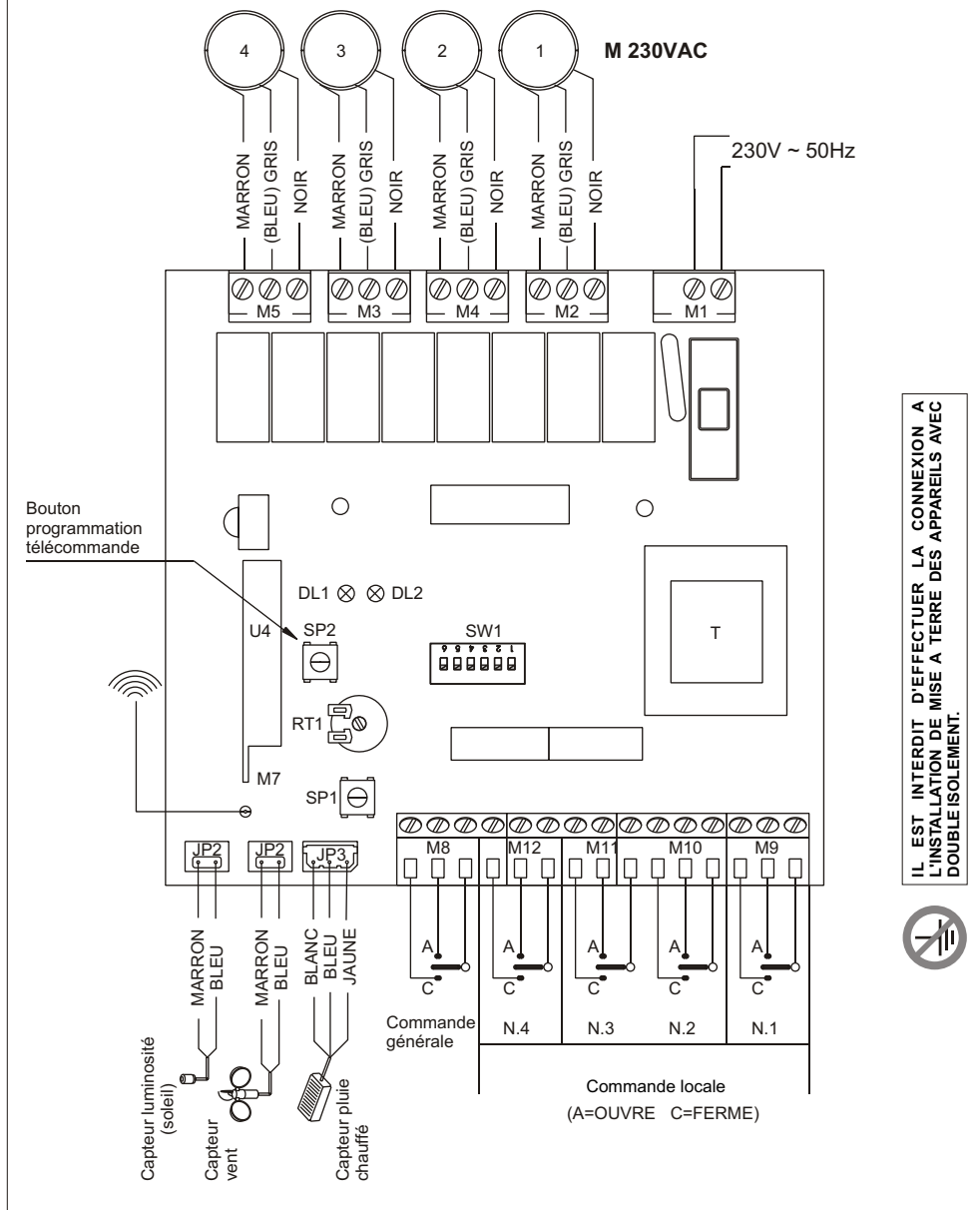


Schéma de connexion mod. TF44



6.1- EMPLOI DE L'APPAREIL



L'EMPLOI DE L'UNITE D'ALIMENTATION PEUT ETRE REALISE EXCLUSIVEMENT PAR UN UTILISATEUR AGISSANT EN CONFORMITE DES INSTRUCTIONS INDIQUEES DANS CE MANUEL.



AVANT D'UTILISER L'UNITE D'ALIMENTATION IL EST OBLIGATOIRE POUR L'USAGER DE LIRE ET COMPRENDRE DANS TOUTES SES PARTIES CE MANUEL.



IL EST OBLIGATOIRE QUE L'UTILISATEUR, AVANT D'ACTIONNER EN MODALITE MANUELLE (TELECOMMANDE, RADIOCOMMANDE ET BOUTON) LES MOTEURS (ACTIONNEURS) CONNECTES A L'UNITE D'ALIMENTATION, S'ASSURE QUE PRES ET/OU AU DESSOUS DU QU'EN PROXIMITE DU BATI IL N'Y A PAS LA PRESENCE DE PERSONNES, ANIMAUX ET CHOSES DONT LA VIE ACCIDENTELLEMENT PUISSE ETRE COMPROMISE (VOIR PAR.4.2) ET SE TROUVE DANS UN POSTE DE COMMANDE SUR, GARANTISSANT LE CONTROLE VISUEL DU MOUVEMENT DU BATI.



IL EST OBLIGATOIRE DE VERIFIER CONSTAMMENT DANS LE TEMPS L'EFFICIENCE FONCTIONNELLE ET LES PRESTATIONS NOMINALES DE L'ACTIONNEUR, DU BATIS OU IL EST INSTALLE ET DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE, REALISANT, LORSQUE NECESSAIRE, DES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN DE ROUTINE OU EXTRAORDINAIRE GARANTISSANT LES CONDITIONS D'EXERCICE DANS LE RESPECT DES NORMES DE SECURITE.



TOUTES LES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN SURMENTIONNEES PEUVENT ETRE REALISEES EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT ET QUALIFIE AYANT LES CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION.



SI LE BATIMENT SUR LEQUEL EST INSTALLE L'APPAREIL EST LAISSE SANS GARDE, IL EST OBLIGATOIRE DE FERMER LES BATIS AUTOMATISES POUR EVITER TOUTE ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT CAUSEE PAR PANNE AU RESEAU ELECTRIQUE D'ALIMENTATION ET/OU AUX CAPTEURS DE PLUIE ET VENT (EX.: EVENEMENT METEOROLOGIQUES IMPREVUS).

7.1-AVERTISSEMENTS GENERAUX



LA DEMOLITION DE L'UNITE D'ALIMENTATION DOIT SE FAIRE DANS LE RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.



PROCEDER A LA SEPARATION DES PARTIES QUI CONSTITUENT L'UNITE D'ALIMENTATION SELON LA DIFFERENTE TYPOLOGIE DE MATERIAU (PLASTIQUE, ALUMINIUM, ETC...).

8- PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES SUR DEMANDE TF21/44R/T

8.1-AVERTISSEMENTS GENERAUX



IL EST INTERDIT L'EMPLOI DE PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES "NON ORIGINAUX" POUVANT COMPROMETTRE LA SECURITE ET L'EFFICACITE DE L'UNITE D'ALIMENTATION ET FAIRE ECHOUER LA GARANTIE.



LES PIECES DE RECHANGE ET LES ACCESSOIRES ORIGINAUX DOIVENT ETRE DEMANDES EXCLUSIVEMENT AU VENDEUR OU BIEN AU PRODUCTEUR COMMUNIQUEANT LE TYPE, LE MODELE, LE NUMERO DE SERIE ET L'ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'UNITE D'ALIMENTATION.

8.2-ACCESSOIRES SUR DEMANDE

- N.1 Capteur vent, pour détecter la vitesse du vent;
- N.1 Capteur pluie, pour détecter la pluie;
- N.1 Capteur de luminosité, pour détecter les variations de la lumière du soleil (disponible seulement pour les mod. TF24, TF24R/T, TF44 et TF44R/T).

[illegible]

La garantie pour vices ou défauts, couvre les produits et les pièces individuelles pour une période de 24 mois dès la date d'envoi depuis l'usine.

La garantie de bon fonctionnement des appareils accordée par le constructeur s'entend dans le sens que le constructeur s'engage à réparer ou remplacer gratuitement, dans le plus bref délai possible, ces parties qui pourraient avoir des pannes par défaut de construction ou défaut de matériau, pendant la période de la garantie. L'acheteur n'aura droit à aucune indemnisation pour éventuels dommages ou autres frais. On exclut de la garantie les pièces fragiles ou exposées à naturelle usure et aussi les agents ou procédés corrosifs, à surcharges, même si uniquement temporaires, etc. Le constructeur ne répond pas en cas d'éventuels dommages causés par mauvais montage, manœuvre ou insertion, par excessifs efforts ou négligence dans l'emploi.

Le constructeur ne répond pas si le produit a été manipulé, démonté, sans étiquette ou en tout cas avec des signes évidents de coup ou autre. On doit toujours entendre les réparations en garantie " Franc usine producteur ". Les relatifs frais de transports (allée/retour) sont toujours à la charge de l'acheteur. Pour éventuelles inspections de personnel spécialisé, reste à la charge du constructeur le coût de la main d'oeuvre, mais on doit rembourser les frais de transport (allée/retour), les heures de voyage et les frais de nourriture et logement. **La garantie est valable uniquement si ce module, qui fait partie des instructions pour l'installation et l'emploi, est rempli dans toutes ses parties et si l'on a spécifié la raison de la panne.**

On doit installer et utiliser les produits dans le respect des caractéristiques techniques et instructions fournies par TOPP et aussi selon l'observance des normes de sécurité et les dispositions qui régissent l'installation et l'emploi d'appareils électriques, en vigueur dans le pays où les produits sont installés et utilisés. A ce but l'acheteur libère expressément TOPP de toute responsabilité concernant les emplois non appropriés, faute d'observance des normes de sécurité, spécifications techniques et instructions pour l'installation et l'emploi.

MODELE		REMARQUES										
N°	<table border="1"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>											
CLIENT												
ADRESSE												
VENDEUR (tampon et signature) 												